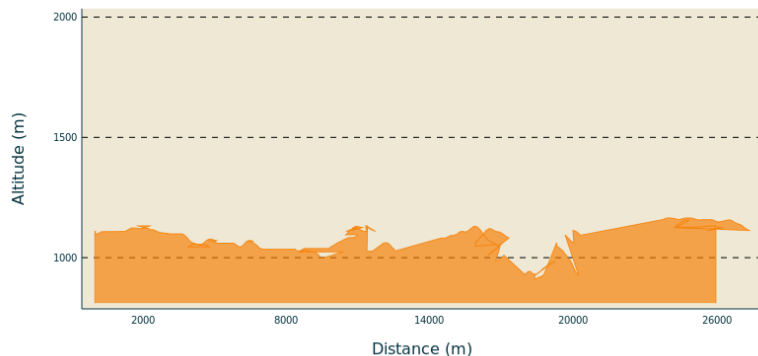


Circuit des Châteaux - VTT FFC N°30 NOIR

VAL EYRIEUX - LE MAS-DE-TENCE



Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 25.6 km

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine historique et religieux, Sommet et points de vue

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Salle des fêtes, Saint-André-en-Vivaraïs

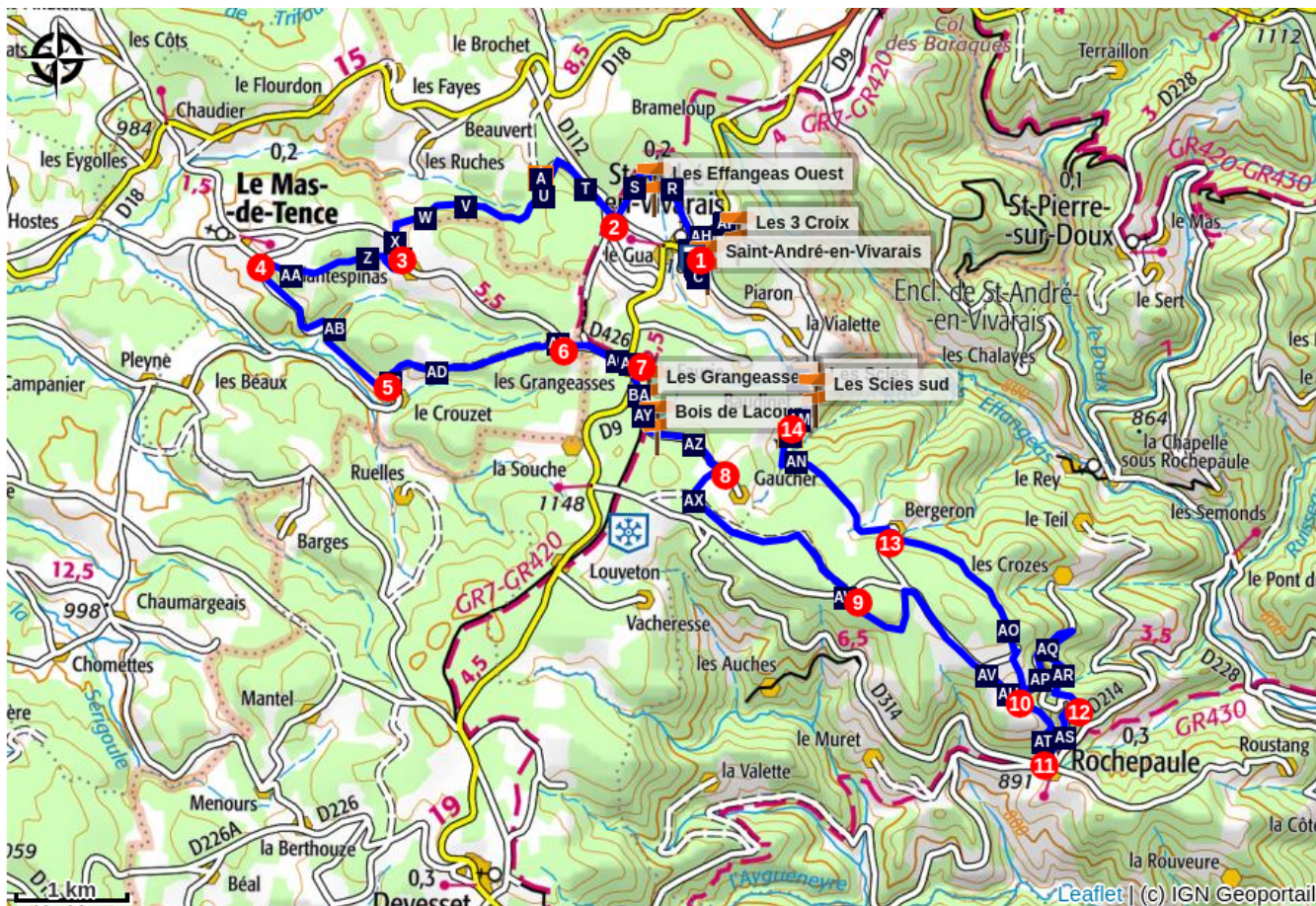
Arrivée : Salle des fêtes, Saint-André-en-Vivaraïs

Balisage : ► VTT Circuit local

Communes : 1. LE MAS-DE-TENCE 2. ROCHEPAULE 3. SAINT-ANDRÉ-EN-VIVARAIS

Suivre le balisage VTT FFC N°30 ►.

1. 0 km : De la salle des fêtes, prendre à droite de l'église.
2. 1,5 km : A la croix de Montivert, suivre le chemin parallèle à la D112 jusqu'au château.
3. 4,5 km : Tourner à droite à l'entrée de Plantespinas.
4. 6 km : Au Mas de Tence, aller à gauche dans le village.
5. 8 km : Avant *Le Crouzet*, prendre la route à gauche.
6. 10 km : Avant *Bénétrèche*, suivre à droite la D233 et la D426.
7. 10,5 km : Aux *Grangeasses*, prendre la D9 à droite sur 50 m, puis tout droit direction *Barjon, Gaucher*.
8. 12 km : A l'intersection direction *Gaucher*, partir à droite, puis à gauche par la piste principale. Au carrefour de pistes, partir à droite et rejoindre une route.
9. 14,4 km : Partir à droite. 150 m après prendre le chemin à gauche. Au carrefour suivant (partir à droite pour le beau point de vue de la Roche de Fay) ou aller à gauche et retrouver la route.
10. 17 km : Descendre le chemin.
11. 18 km : A Rochepaule, tourner à gauche face à l'église et remonter par la route.
12. 18,5 km : Au « *Gouillats* », prendre le chemin à droite. A l'intersection monter à route à gauche. Monter à droite le chemin
13. 22,8 km : A Bergeron (centre tout terrain) prendre le chemin à gauche du parking. Aller tout droit.
14. 24,4 km : Après le château de Baume, suivre la route. Passer par les *Scies*, la *Chave*. Au calvaire, tourner à gauche direction Saint André-en-Vivaraïs.



! Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Agrève, suivre la direction Devesset, puis Saint-André-en-Vivaraïis par la D9. Rejoindre la mairie, puis la salle des fêtes située derrière.

Depuis Rochepaule, prendre la D314, puis la direction de Saint-André-en-Vivaraïis par la D9.

Depuis Belsentes, suivre la D21 direction Saint-Agrève, puis Devesset et enfin Saint-André-en-Vivaraïis.

Parking conseillé

Parking de la salle des fêtes, Saint-André-en-Vivaraïis

Accessibilité



Recommandé pour le VAE